HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE: KF/fup-117

16 août 2016

Excellence,

En tant que Rapporteur Spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du premier rapport périodique de la Côte d'Ivoire par le Comité.

A la fin de sa 113<sup>ème</sup> session en mars 2015, le Comité a transmis ses observations finales à votre Mission permanente. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 24 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai d'un an des informations sur certaines questions spécifiques ayant fait l'objet de préoccupations identifiées par le Comité (paragraphes 14, 16 et 18 des observations finales).

Au cours de sa 117<sup>e</sup> session, tenue à Genève, en juillet 2016, le Comité a noté qu'aucune réponse n'avait été reçue sur les questions en attente. Par conséquence, je me permets de vous écrire a afin de demander que les informations requises soient envoyées au Comité, dès que possible.

Si l'État partie souhaite que sa réponse soit prise en compte dans le prochain rapport de suivi du Comité des droits de l'homme, la version électronique de l'information requise devra être transmise en format « Word » au Secrétariat du Comité des Droits de l'homme avant le 1<sup>er</sup> novembre 2016 (Mme. Kate Fox, kfox@ohchr.org).

Le Comité espère vivement poursuivre à cette occasion son dialogue constructif avec les autorités de Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre du Pacte.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Sarah Cleveland

Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales Comité des droits de l'homme

Her Excellency Ms. Kouadio Adjoumani Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire Représentant permanent

Fax: 022 717 02 68